



Wintrange, le 28 septembre 2026

AVIS AU PUBLIC

Beratende Bautenkommission

Commission consultative des bâtisses

Nächste Sitzung / Prochaine séance:

Montag, den 5. Oktober 2026 um 19.30 Uhr

Lundi, le 5 octobre 2026 à 19h30

Bauanträge, die in dieser Sitzung behandelt werden sollen, sind spätestens zwei Werktage vor der Sitzung vollständig beim Gemeindesekretariat einzureichen.

Unvollständige Anträge können erst nach Vorlage sämtlicher erforderlicher Unterlagen bearbeitet werden.

Die Entscheidungen über die im Rahmen dieser Sitzung behandelten Anträge werden den Antragstellern zeitnah mitgeteilt.

Les demandes d'autorisation à examiner lors de cette séance doivent être déposées au secrétariat communal, accompagnées de toutes les pièces requises, au plus tard deux jours ouvrables avant la réunion.

Les dossiers incomplets ne pourront être examinés qu'après réception de l'ensemble des documents nécessaires.

Les décisions relatives aux dossiers examinés lors de cette séance seront communiquées aux demandeurs dans les meilleurs délais.

Le Bourgmestre,
L. Meyers

